

RENTÉE SOLENNELLE

DES ÉTABLISSEMENTS

D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE. — ACADEMIE DE NANCY.

RENTREE SOLENNELLE
DES FACULTÉS
DE DROIT
DES SCIENCES
DES LETTRES
ET DE
L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
DE NANCY

Le 18 novembre 1868



NANCY

V^e RAYBOIS, IMPRIMEUR DES FACULTÉS

Rue du faubourg Stanislas, 3.

ALLOCUTION

PRONONCÉE

PAR M. MAGGIOLO

Chargé des fonctions de Recteur de l'Académie de Nancy

MESSIEURS,

L'an dernier, à pareil jour, j'obéissais à une volonté qui m'est chère en présidant la rentrée solennelle des Facultés. Aujourd'hui, c'est la confiance du Chef éminent de l'Université qui m'impose ce devoir, dont je comprends et l'honneur et le péril.

Chargé de remplacer notre digne et honoré Recteur, M. Guillemin, pendant la durée du congé qui le rendra à la santé et à nos vœux, je dois, dans un résumé rapide et fidèle, vous dire ce que nous avons fait, pendant cette laborieuse année, pour remplir la mission sainte que l'Etat nous a confiée.

La force de l'Université de France, Messieurs, et sa gloire, c'est de n'avoir méconnu jamais ni les besoins du temps, ni les intérêts des familles, ni la puissance de l'Etat, en matière d'éducation publique.

Le Parlement de Paris l'avait dit, en 1763 : « la nation a le droit inaliénable, imprescriptible, d'élever ses membres. »

Et plus tard, en 1808, quand le génie de Napoléon rendit à la France et ses autels brisés et ses ministres proscrits, il reconstitua la magistrature de l'instruction publique. Il voulut que l'Université impériale transmitt aux générations, avec les principes religieux et moraux, les saines doctrines littéraires et scientifiques, les traditions et les idées nationales, l'esprit et le génie français, le sentiment et l'amour de la patrie !

Et voilà pourquoi, ferme en ses assises, forte de son passé, confiante dans l'avenir, l'Université s'efforce, dans sa marche sagement progressive, de rendre l'éducation publique de plus en plus contemporaine et nationale.

La fortune, Messieurs, n'a pas abandonné notre jeune et vaillante Faculté de Droit ; la moyenne des inscriptions, en 1868, a été de 161 par trimestre.....

En 1691, à l'époque la plus brillante de cette Université de Pont-à-Mousson, dont la renommée fut grande et belle, le chiffre des inscriptions ne s'éleva qu'à 420, une moyenne de 105 par trimestre..... le présent n'a rien à envier au passé !

Notre cher Doyen vous dira avec franchise, avec loyauté, avec une paternelle affection, les progrès des élèves, leurs succès, et aussi les défaillances de plusieurs, qui n'ont pas su aborder le front haut, d'une manière virile, les études du Droit qui exigent de la volonté et de l'énergie ; — il vous parlera des travaux des maîtres et de leur zèle, pour moi,

Je me bornerai à vous signaler l'institution définitive du cours d'économie politique inauguré, avec éclat, il y a quatre ans déjà, dans cette ville intelligente entre toutes.

Sur la proposition du Conseil académique, dont l'initiative, la sagesse, les lumières sont une force pour l'administration rectorale, Son Excellence M. le Ministre, a confié à un savant Professeur l'enseignement théorique de cette science, dont les notions essentielles font partie désormais des programmes de nos écoles secondaires et primaires.

C'est plus qu'un progrès, Messieurs, c'est une nécessité sociale, car en nos jours de virilité orageuse, il n'est pas bon que la vérité reste cachée sous le boisseau, la Démocratie a besoin de lumière, il faut éclairer le citoyen sur ses droits, sur ses devoirs, sur sa dignité; il faut protéger l'intelligence de l'honnête ouvrier de la terre, de l'atelier ou de l'usine contre de fatales erreurs, des utopies insensées, des haines implacables.....

Pour conserver la paix intérieure, pour développer la richesse et la prospérité du pays, il faut qu'une organisation large, féconde, populaire de l'enseignement économique dissipe les ténèbres et fasse briller la lumière. Ayons confiance, Messieurs, dans la sagesse d'un Ministre qui sait comprendre et réaliser, avec une incomparable énergie, les vues libérales et conservatrices de l'Empereur !

Nos Facultés des lettres et des sciences et notre École secondaire de médecine restent toujours le sanctuaire aimé des fortes études, le foyer bienfaisant d'où la vérité rayonne et se propage.....

Le décret du 31 juillet ouvrait une voie nouvelle à la science et au dévouement de MM. les Professeurs ; ils nous

ont offert spontanément, avec une ardeur, que je ne saurais trop louer, leur concours intelligent, complet, désintéressé.....

Nous aurons bientôt, à Nancy, des laboratoires d'enseignement et des laboratoires de recherches, et nous serons associés, je l'espère, aux travaux de cette école des Hautes-Études, qui promet à la science, avec des auxiliaires intelligents, de puissants moyens d'influence et d'action.....

Le succès pour moi n'est pas douteux, en ce pays de bon sens et de raison, où les idées justes ont le privilège d'éveiller toujours d'intelligentes sympathies, je n'en veux citer que deux exemples :

Au mois de janvier dernier, un homme jeune, laborieux, dévoué à la science, ouvre un cours complémentaire de chimie agricole..... un auditoire nombreux, choisi, attentif se presse à ses leçons ; l'étude raisonnée de l'agriculture prend sa place dans notre Faculté ; elle a ses méthodes, ses champs d'expérience, son laboratoire, sa chaire aussi et son Professeur, à côté de nos chaires savantes et de nos savants Professeurs !.....

La première station agricole française a été fondée dans la province académique de Nancy.....

Depuis 15 ans bientôt, des Maîtres en l'art de bien dire et de bien penser, donnent à leurs leçons un caractère de haute et religieuse moralité qui attire autour de nos Facultés un auditoire d'élite, dans lequel, à certains jours, les jeunes filles et les mères de famille ne sont pas en minorité.....

Aussi, quand le Ministre de l'instruction publique, sans rien prescrire, sans rien imposer, autorisa les Pro-

fesseurs de l'Université à prêter leur concours à la prévoyance des Municipalités, l'enseignement supérieur des jeunes filles se trouva fondé, sans bruit, sans efforts, sans porter atteinte ni à la paix des consciences, ni au développement, ni aux progrès de la foi religieuse.

L'idée d'ailleurs pour être juste, pratique, excellente, n'était pas nouvelle, dans cette Province académique, où la mère de famille, le plus saintement jalouse de la piété de sa fille, ne craint pas de demander pour elle, aux méthodes et aux maîtres de l'Université ce même enseignement que son fils reçoit au lycée ou au collège.....

Et dans les institutions de jeunes filles congréganistes ou laïques, n'est-ce pas encore aux Professeurs de l'Université que l'on confie cet enseignement supérieur des lettres et des sciences, qui accroîtra l'autorité de la mère sur ses enfants, *et qui agrandira la légitime influence de l'honnête femme dans notre société.....*

Ces résultats, que j'aime à signaler, prouvent une fois de plus que dans nos intelligentes contrées la sagesse, la justice, la concorde des esprits éloignent les conflits et favorisent le progrès dans l'ordre des choses matérielles, comme dans la sphère des intérêts moraux.

Nos Etablissements d'instruction secondaire continuent à justifier la confiance des familles, ils comptent aujourd'hui 3765 élèves; une mieux-value de 245 sur 1867, de 453 sur 1866, de 763 sur 1858!

A Metz et à Nancy, des constructions vastes et commodes remplacent les géôles tristes et sombres de nos vieux lycées; l'aspect des lieux consacrés à la jeunesse s'embellit..... Vous ne vous en plaindrez pas, Messieurs, car il est bon que de riantes et gracieuses images, au début de

la vie, ouvrent l'intelligence et le cœur au sentiment du beau..... Aujourd'hui, l'air, l'espace, le soleil, les récréations plus longues, le travail moins excessif, une sollicitude qui s'inspire des tendresses de la mère ont résolu en faveur de l'enfance, cette chose sacrée, le problème dont la sagesse antique avait indiqué la solution : *Mens sana in corpore sano.* —

Le souci légitime du bien-être matériel et de la santé n'a rien enlevé ni à la force ni aux progrès des études..... jamais des succès plus beaux n'ont mieux payé le dévouement et les fatigues des professeurs de nos établissements publics. Nous avons fourni un merveilleux contingent aux écoles spéciales, 118 admissibles et 60 admis..... Seule, l'Académie de Paris pourrait présenter un plus nombreux bataillon !

179 élèves ont obtenu le diplôme de bachelier, 81 dans les lettres, 98 dans les sciences !

Le niveau des études monte dans les lycées et dans les collèges, notre éducation classique devient chaque année plus solide, plus sérieuse, plus forte.

Aussi, dans ces luttes olympiques, où, depuis 1864, notre intelligente jeunesse s'élance avec ardeur, nous avons moissonné des lauriers qui font tressaillir le cœur des Mères et qui honorent le drapeau d'une Académie !

Le prix d'honneur de mathématiques spéciales en 1866 ;

Le prix d'honneur de discours latin en 1867 ;

Le prix d'honneur de philosophie en 1868 !

Cette année, nous avons remporté une double victoire, la dissertation philosophique de notre brillant lauréat, M. Lombard, du lycée de Nancy, a mérité tout à la fois le

premier prix au concours général des départements, et le premier prix au concours général de Paris!

Vos camarades des lycées de Bar et de Metz, comme ceux de Nancy, car nos lycées sont frères, vous remercient, Jeune homme, et vos maîtres aussi..... Vous avez glorifié la science et les doctrines spiritualistes du Professeur aimé, qui triomphe avec vous.....

Et nous, les anciens élèves du lycée de Nancy, qui en 1836 remportait aussi le grand prix de philosophie, nous vous félicitons de ce beau succès..... Vous avez rajeuni nos traditions de travail, de patriotisme et d'honneur!

Dieu merci, notre jeunesse, studieuse, vaillante, fière, a le sentiment de l'honnête, du beau et du bien, elle ne mérite pas les injustes reproches d'affaiblissement intellectuel et d'amoindrissement moral.....

*Dii Patrii, quorum semper sub numine Troja est
non tamen omnino teucros delere paratis,
cum tales animos juvenum et tam certa tulistis
pectora.....*

Dans le système harmonieux et rationnel de notre éducation nationale, chaque enseignement, Messieurs, a sa mission, son caractère, sa raison d'être.

Nulle province n'était, mieux que la nôtre, préparée aux études spéciales, que la loi du 24 juin 1865 a organisées au profit de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.....

Le Père de famille, dans notre Lorraine sensée, pratique, positive, a accueilli avec faveur les programmes, les méthodes, les diplômes de la législation nouvelle.

Nous comptons aujourd'hui 2,125 élèves dans nos établissements publics et libres d'enseignement secondaire, et nous avons envoyé 12 de nos jeunes maîtres, choisis parmi les meilleurs, à cette Ecole Normale de Cluny, dont l'avenir est plein d'espérances !

Ce sera l'une des gloires de ce règne, d'avoir bien compris l'importance et la dignité de l'école primaire, où l'enfant du peuple, par l'éducation, cette lente et mystérieuse génération morale, contracte le goût et les habitudes du travail de l'intelligence et du travail des mains.

Pour être complète, en effet, et vraiment nationale, il faut que l'éducation élève l'âme, forme la volonté, éclaire l'esprit, fortifie le corps, afin de préparer cet enfant, qui demain sera un homme, aux exigences d'un double travail : le travail de l'intelligence et le travail des mains.... Quelle tâche, Messieurs, quelle responsabilité pour le Maître, mais aussi quel honneur !

Une voix, plus éloquente que la mienne, exposait naguères au Conseil Académique, dans une œuvre magistrale, les progrès accomplis dans nos contrées au point de vue de l'éducation populaire.

Quelques chiffres que j'emprunte au rapport si remarquable de M. le Premier Président Leclerc, montrent avec évidence que jamais notre Province Académique n'a été ni mieux armée contre l'ignorance, ni plus heureuse dans ses combats.

8,103 établissements d'instruction primaire ; 285,000 enfants dans nos asiles et nos écoles ; 69,168 recrues volontaires dans nos cours d'adultes, — 1,613 bibliothèques, 175,397 volumes, — des sociétés chorales, — des orphéons, — des caisses pour les écoles, — des expo-

sitions scolaires dans la Moselle et dans les Vosges, — des concours cantonaux dans la Meuse et dans la Meurthe, — des certificats d'études primaires, — des prix décernés au travail et à la bonne conduite ; — l'émulation partout, à la ville, au village, au hameau, et comme conséquence, Messieurs, une merveilleuse moyenne de conscrits illettrés qui s'abaisse à 2,17, tandis qu'elle est encore de 23 en 1868 !

Dévoués et reconnaissants, les modestes Instituteurs de nos glorieuses écoles primaires bénissent le nom du Prince qui sait récompenser leurs efforts..... Ce n'est plus la misère, c'est la retraite qui attend les invalides et les vétérans de cette armée vaillante, qui est fière aussi de ses soldats d'élite, de ses médaillés, de ses officiers d'Académie et de ses chevaliers de la Légion d'honneur !

Sous l'inspiration de l'Empereur, et la direction éclairée d'un Ministre libéral, avec le concours et l'appui des Membres éminents du Conseil Académique, nous poursuivrons notre œuvre avec courage, avec persévérance, avec foi. Nous enseignerons à cette jeunesse, qui nous est chère, à respecter le devoir, la loi, l'ordre, la liberté, et « à ne séparer jamais le sentiment du progrès de l'amour » de Dieu et de l'amour de la patrie ! »

Messieurs les Etudiants de la Faculté de Droit et de l'Ecole de Médecine,

J'ai confiance en vous et j'aime à vous le dire, en ce jour solennel. — Vous profiterez, des leçons de vos Maîtres, de leurs conseils, de leurs exemples..... Vous tiendrez d'un bras fier et viril le drapeau de vos Ecoles de Droit et de

Médecine, qui sont l'une des gloires de cette noble Cité qui vous a offert une splendide hospitalité !

Jeunes gens, aimez le travail, il épure l'âme et la fortifie contre les passions mauvaises ; aimez la discipline, elle est plus que jamais nécessaire, à l'heure solennelle où vous vivez..... Illuminée par le christianisme, émancipée par l'esprit moderne, notre Société saura réaliser l'heureux accord du pouvoir et du droit, de l'ordre et de la liberté.

Ayez foi dans l'Empereur, qui vous a donné le suffrage universel, et montrez-vous dignes des grandes choses que l'avenir réserve à la France !
